

## MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 21 décembre 2015 à 19h15 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant conseil au complet sous la présidence du Maire M. Jacques Landry

La Secrétaire trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée.

### **10310-12-15 – Autorisation de paiement indemnités provisionnelles**

CONSIDÉRANT que la décision rendue par le Tribunal administratif du Québec le 8 décembre 2015 dans les dossiers SAI-M-224564-1405 et SAI-M-224566-1405 concernant les parties locataires expropriées 9157-1752 Québec Inc. et 9198-1498 Québec Inc.;

CONSIDÉRANT qu'une indemnité provisionnelle avait déjà été remise aux locataires en janvier 2015;

Pour ces motifs, il est

PROPOSÉ PAR : M. Alain Paquin  
APPUYÉ PAR : M. Michel Vanier  
ET RÉSOLU

D'autoriser le solde de paiement des indemnités totales suivantes fixées par le tribunal incluant les frais d'expertise et les frais d'intérêt :

- 5 739.89\$ pour la Compagnie 9157-1752 Québec Inc.
- 24 101.04\$ pour la Compagnie 9198-1498 Québec Inc.

Plus des mémoires de frais totalisant 3 572,79\$. Moins la facture de Claude et François Phénix & Fils au montant de 1 076,75\$ pour des travaux d'électricité.

D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 32 336,97\$ au nom de Plante Hébert Kalash Avocat Inc. en fidéicommiss. Le montant sera pris à même le surplus accumulé et remboursable par le règlement 361-2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10311-12-15 – Achat bandes de patinoire**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

D'autoriser l'achat de bandes de patinoire de la firme Clément Larivière Distribution Inc. pour un montant total de 3 372,34\$ taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10312-12-15 – Nomination membres du C.C.U.**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à la nomination des membres du Comité Consultatif d'urbanisme :

Mme Micheline Aubry, Présidente, Mesdames Marielle Gervais, Nicole Lalonde et Diane Robichaud. Messieurs Gérard Bouthot, Marcel Lavoie et Raymond Paquette.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10313-12-15 – Octroi de contrat**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit octroyé à la firme BBD Évaluateurs Agréés pour l'évaluation du lot P-5106872 situé au coin de l'Avenue Venise Ouest et 30<sup>e</sup> Rue Ouest et les terrains sur le bord de l'eau portant les numéros 5107526, 5106093 et 5107546. Qu'un budget de 5000\$ soit alloué

**10314-12-15 – Levée de l'assemblée**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que l'assemblée spéciale du 21 décembre 2015 soit levée à 20h30

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Jacques Landry  
MAIRE

---

Diane Bégin  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

**CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES**

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.